

RÉCIT DE VIE D'UNE DEMANDEUSE D'ASILE privée de papiers par le harcèlement préfectoral

Je m'appelle Mme T. Je suis congolaise.
J'étais persécutée dans mon pays.

Alors j'ai fui en Angola.
Là, je trouve un passeur qui me fournit
un **passport d'emprunt** angolais,
c'est-à-dire un passeport avec l'identité de quelqu'un d'autre.

Le passeur m'obtient ensuite un visa au consulat de Belgique,
mais je dois donner mes empreintes digitales.

Ce visa en poche, j'ai pris l'avion pour l'Europe
et je suis allée en France

À mon arrivée, je me présente à la préfecture de Rennes
pour faire **une demande d'asile.**
Je donne alors ma vraie identité.

J'explique que j'ai fui avec un passeport d'emprunt
Et je fournis mon acte de naissance.

La préfecture prend **mes empreintes** avec la borne « **Visabio** ».

On m'accuse alors d'avoir menti sur mon identité
puisque d'après mes empreintes, j'ai un passeport angolais.

Pour la préfecture, mon « faux » passeport
devient mon « vrai » passeport.

Pour la préfecture, je suis angolaise et non congolaise.

En plus, comme j'ai un visa délivré par le consulat belge,
la préfecture met en place une **procédure**
de réadmission forcée vers la Belgique.

Je n'ai donc le droit à rien.
Ni argent, ni logement, ni travail. Rien.